

Le collège Romain, fondé par Grégoire XIII, peut être considéré comme une seconde Université. Il a sur la *Sapienza* l'avantage de recevoir, dans ses vastes bâtimens, un nombre considérable d'élèves pensionnaires.

Les professeurs sont au nombre de cinq pour la théologie, cinq pour la physique et les mathématiques, quatre pour les belles lettres, six pour la langue latine. On y compte, en outre, cinq directeurs de l'observatoire, deux directeurs des cabinets d'antiquités et d'histoire naturelle, deux bibliothécaires et quelques employés.

On ne saurait entrer dans l'observatoire de ce collège sans éprouver un sentiment de respect, puisque c'est là que Galilée fit ses premières observations.

Le collège Romain n'a aucun revenu ; ses dépenses fixes, montant à 38,000 fr., sont payées par le gouvernement ou par la ville.

Les autres établissemens d'instruction publique à Rome sont le collège *Clementino*, dirigé par les religieux Somasques ; les collèges de *Sabine*, *Salviati*, *Ghislieri*, et celui de Sainte Agnès, fondé par la maison Doria. Mais tous ces collèges sont plutôt des pensionnats ouverts à la jeunesse pauvre que des établissemens d'instruction, puisque les élèves suivent d'ordinaire les cours des universités. Les deux collèges des PP. Scolopi ne doivent pas être confondus avec ces établissemens ; car ils jouissent d'un revenu assez considérable, et comptent 18 professeurs et plus de 250 élèves.

Enfin, il existe à Rome huit établissemens d'instruction secondaire, fondés par des nations étrangères, tels que le collège Germanique, le collège de Hongrie, etc., qui, dans l'origine, recevaient les jeunes gens de ces diverses nations, venus à Rome pour y chercher une instruction qu'ils ne pouvaient recevoir dans leur pays.

Hors de Rome, l'instruction classique n'est donnée que dans les séminaires, et dans un petit nombre de collèges appartenant aux Barnabites et aux Scolopi : aussi tous les jeunes gens des classes aisées viennent recevoir l'instruction dans la capitale.

Cette instruction a surtout pour but l'enseignement du latin, langue dont la connaissance approfondie n'est nulle part plus répandue qu'à Rome. Un peu de grec, d'histoire ancienne, d'archéologie, de littérature, complète l'éducation des jeunes gens qui ne se destinent ni à l'état ecclésiastique, ni à la barre, ni à la médecine.

Malgré l'interdiction de l'enseignement mutuel, l'instruction primaire est offerte au peuple avec une grande libéralité. 60 écoles de quartier (re-